



---

# COMMISSION RÉGIONALE F.A.F.A.

## PROCES-VERBAL

Mardi 29 août 2023  
À Lisieux

---

**Présents** : M. ROUTIER Marc, Président

MM. BERLY Jean-Michel (visioconférence), CHAPILLON Jean-Claude (visioconférence), FERET Romain (visioconférence), GOURDEL Sébastien (visioconférence), MORICEAU Pierre (visioconférence), ORTIZ Frédéric, VOISIN Bertrand

**Excusés** : MM. BAILLARD Patrick, DUBOURG Vincent, LAUGEROTTE Raymond, ROUELLE Maurice

**Assistent** : DREUX Ophélie

---

La séance est ouverte par Marc ROUTIER, Président de la commission.

### 1 – Adoption du procès-verbal

---

Les PV N°05 du 4 mai 2023 en télématique est adopté à l'unanimité.

### 2 – Nouveautés FAFA 2023 / 2024

---

Exceptionnellement cette saison, la FFF permet aux clubs d'acquérir des véhicules de 9 places provenant d'autres marques ou provenant de concessionnaires non agréés Volkswagen.

- Pour un véhicule neuf Volkswagen : Aide possible jusqu'à 50% du coût total, plafonnée à 25 000€
- Pour un véhicule d'occasion Volkswagen : Aide possible jusqu'à 60% du coût total, plafonnée à 20 000€
- Pour un véhicule neuf d'autres marques : Aide possible jusqu'à 40% du coût total, plafonnée à 15 000€
- Pour un véhicule d'occasion d'autre marque : Aide possible jusqu'à 30% du coût total, plafonnée à 10 000€

### 3 – Modalités de Financement 2023 / 2024

---

Le Président, Marc Routier et les membres parcourent les modalités de financement de chaque nature de projet et effectuent quelques modifications indiquées en jaune dans l'Annexe 1.

### 4 – Enveloppe régionale 2022/2023

---

Pour cette saison 2023/2024, l'enveloppe régionale F.A.F.A. attribuée à la Normandie est :

- o FAFA Equipement : 412 000 €
- o FAFA Transport : 64 000 €



Le Président et les membres de la Commission décident que l'enveloppe EQUIPEMENT sera répartie de la façon suivante :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total LFN
50 % fixe	41 200 €	41 200 €	41 200 €	41 200 €	41 200 €	206 000 €
25 % nb de licenciés	21 139 €	17 797 €	16 791 €	12 118 €	37 080 €	103 000 €
25 % nb de clubs	21 569 €	14 662 €	17 571 €	12 118 €	37 080 €	103 000 €
<b>Total</b>	<b>83 909 €</b>	<b>73 659 €</b>	<b>75 562 €</b>	<b>62 362 €</b>	<b>116 508 €</b>	<b>412 000 €</b>
%	20 %	18 %	19 %	15 %	28 %	100 %

Pour cette saison, la répartition de l'enveloppe part district s'achève le 29 février 2023. Après cette date, l'enveloppe sera mise en commun pour un meilleur traitement des dossiers.

S'agissant de l'enveloppe TRANSPORT, il a été décidé de ne pas effectuer de répartition entre les districts et d'accepter les dossiers complets au fur et à mesure jusqu'à épuisement de l'enveloppe régionale.

Par ailleurs, le traitement et la validation des dossiers seront effectués dès le début de la saison. La validation commence dès maintenant.

### 5- Dossier en cours

---

La commission prend connaissance des dossiers à valider. Le Président et les membres valident plusieurs dossiers sous réserve d'une validation fédérale.

Un point est également fait sur les dossiers de FOOT5. La commission prend note que les dossiers ci-dessous ont été validés par la commission fédérale sur la campagne 2022-2023 : Beaumont, Bourneville St Croix, Angerville la Campagne, Pont de l'Arche, CC de la Haute Sarthe, St Germain du Corbéis, Colombelles, Verneuil d'Avre et d'Iton, Beuzeville et Perriers sur Andelle.

### La prochaine réunion FAVA sera programmée pour le mois de novembre

Le Président de la Commission F.A.F.A.  
M. ROUTIER Marc



Secrétaire de séance  
M. MORICEAU Pierre

